

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, il n'est sûrement jamais venu à l'esprit du député de répondre des mensonges. Je dois lui dire que le gouvernement du Canada et mon chef de cabinet, agissant pour mon compte, ont communiqué avec M. William Marshall la semaine dernière et lui ont proposé la tenue d'une enquête mixte. Je sais par un tiers que le premier ministre de Terre-Neuve en a été informé. Le gouvernement de Terre-Neuve avait décidé de mener sa propre enquête. Maintenant on demande ou on suggère que cette enquête soit mixte. Le gouvernement va y réfléchir très sérieusement et examiner les dispositions acceptables de part et d'autre qui permettront de mener une enquête complète et de faire en sorte que l'opinion soit pleinement informée. Entre-temps, une mise au point s'imposait.

LA RAISON POUR LAQUELLE ON N'A PAS ENCORE FAIT DE DÉCLARATION

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, je voudrais poser une dernière question supplémentaire. Je me suis entretenu aujourd'hui avec le ministre terre-neuvien de l'énergie, M. Marshall, qui est bien connu pour son honnêteté et sa bonne foi. Il m'a fait savoir qu'à aucun moment le gouvernement fédéral n'avait invité son gouvernement à partager à une enquête conjointe. Or, je mettrais sa réputation d'honnêteté et de sincérité au-dessus de celle de n'importe quel membre du gouvernement canadien. Quoi qu'il en soit, en supposant qu'il y ait eu un malentendu à propos de cette question, pourquoi, si le ministre a déjà invité le gouvernement terre-neuvien à effectuer une enquête conjointe, ne peut-il pas nous le dire aujourd'hui et pourquoi ne peut-il pas nous affirmer que les détails s'y rapportant seront mis au point dans les prochaines 24 heures? Pourquoi ne peut-il pas le faire?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Pour une raison bien simple, madame le Président. Monsieur Marshall semble avoir imposé un certain nombre de conditions dans le texte de son télex. Ce ne serait pas la première fois que le gouvernement de Terre-Neuve nous place en face d'un ultimatum. Je voudrais vérifier ce que ces conditions impliquent et nous en parlerons. Pour ce qui est de la réputation de M. Marshall ou de la mienne, je tiens à préciser bien clairement à la Chambre que le gouvernement vient proposer au gouvernement terre-neuvien de constituer une commission mixte.

M. Crosbie: Dans ce cas qu'attendez-vous?

* * *

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE

LE FINANCEMENT DES EXPORTATIONS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. La semaine dernière, j'ai signalé que l'industrie du Canada perdait quelque 3,000 emplois par journée-homme, perte attribuable à la baisse des ventes sur le marché national et aux exportations. En fin de semaine, la société de Havilland, qui

fabrique les meilleurs avions du monde, a annoncé la mise à pied de 475 de ses travailleurs à Toronto du fait que les gouvernements des pays concurrents, c'est-à-dire du Royaume-Uni, de l'Espagne et de la France, lui proposaient des arrangements financiers plus intéressants.

Le ministre ne convient-il pas qu'il est grand temps pour le gouvernement du Canada de s'assurer qu'il offre les meilleures conditions financières, par rapport à d'autres pays, pour la vente de ce produit d'excellente qualité?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, nous cherchons en ce moment une solution à ce problème financier. Il est à espérer que bientôt nous pourrions annoncer nos décisions. Entre-temps, il ne fait aucun doute que la récession économique mondiale se répercute sur les ventes, non pas uniquement sur celles de la de Havilland, mais également sur celles des autres entreprises concurrentes. Maintes entreprises dans d'autres régions du globe ont, elles aussi, annoncé qu'elles procédaient à des mises à pied. Par ailleurs, je me réjouis que le député confirme la qualité du produit de la de Havilland. Nous déployons tous les efforts en ce moment pour assurer le succès de la vente de ces avions au Canada et ailleurs dans le monde.

● (1425)

ON DEMANDE UNE AIDE FINANCIÈRE POUR MAINTENIR LES SOCIÉTÉS EN ACTIVITÉ

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, le ministre n'a pas répondu à ma question. La société a bien précisé que d'autres pays obtenaient les marchés et qu'ils ne licencieraient pas autant de travailleurs. Ils nous dament le pion; pire, ils dament le pion au gouvernement fédéral.

Étant donné que ce secteur dynamique vient d'enregistrer 1,440 mises à pied chez de Havilland à Toronto et plus de 900 licenciements chez Pratt & Whitney à Montréal, le ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale ne pense-t-il pas qu'il serait bien préférable financièrement parlant, comme les taux d'intérêt sont élevés partout dans le monde, que le gouvernement fédéral accorde son aide à court terme à cette industrie jusqu'à ce que les taux d'intérêt baissent? Ainsi, on ne perdrait pas d'emplois et ces entreprises extrêmement dynamiques resteraient en activité et donneraient du travail aux travailleurs et aux travailleuses qui en ont besoin. Cela vaudrait bien mieux que de perdre des entreprises dynamiques comme cela a été le cas avec la société AVRO et son Arrow.

M. Lalonde: Et les réacteurs Candu?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale): Madame le Président, autant que je me souviens, les licenciements annoncés par la société Pratt & Whitney n'étaient pas dus à l'absence de capitaux pour financer les exportations, mais au ralentissement des ventes chez les constructeurs aériens étrangers qui achetaient en grand nombre les excellents moteurs construits par Pratt & Whitney à Montréal.